

*DISSERTATION DE CULTURE GENERALE 2008  
(épreuve n°251)*

*Epreuve conçue par HEC*

*Voie scientifique, économique, technologique*

	<b>NBRE CANDIDATS</b>	<b>MOYENNES</b>	<b>ECARTS-TYPE</b>
<b>RESULTATS GLOBAUX</b>	6 071	9,79	3,34

<b>VOIES PREPARATOIRES</b>			
Scientifique	3 378	9,97	3,29
Economique	2 485	9,79	3,34
Technologique	208	6,88	2,82

<b>ECOLES UTILISATRICES</b>			
HEC	3 419	10,54	3,44
ESCP-EAP	4 390	10,24	3,38
AUDENCIA Nantes	5 750	9,77	3,30

*Le jury avait produit, en 2006, un long rapport qui, tout à la fois dressait le bilan de l'épreuve qu'avaient alors affrontée les candidats (sur le thème de : la justice), et rappelait sa doctrine en matière de dissertation et de culture générale. Il apparaît, au terme de la correction des copies de 2008, que trop peu de candidats ont tenu compte des indications qui avaient été alors, aussi longuement que précisément, fournies.*

*Il sied donc d'y revenir. Cette fois, se sera sous la forme, encore inédite, d'une lettre ouverte d'un correcteur, membre du jury, aux futurs candidats. Après ce morceau épistolaire, le bilan sera tiré, en des termes moins inhabituels, de l'épreuve de cette année.*

*I. Lettre ouverte de Monsieur X, correcteur, aux candidats de 2009.*

*Chers étudiants des classes préparatoires,*

*Vos prédécesseurs de 2008 avaient eu à étudier le thème de L'action, et, lors de l'écrit du concours, il leur avait fallu disserter sur le sujet suivant : « Les paroles et les actes ». Vous-mêmes, vous vous occupez de La Beauté : puissiez-vous être mieux inspirés que vos devanciers. Ils m'ont infligé, en masse, des copies un peu désolantes par leur maladresse, et presque plus ennuyeuses à corriger que n'est à lire le Journal Officiel. Heureusement, bien d'autres étaient de qualité, ma moyenne avoisinait 10/20, et j'ai même donné plus d'une fois la note de 20/20 à d'excellents candidats ! Mais pourquoi n'en ai-je pas trouvé davantage encore ?*

*I. D'abord, beaucoup oublièrent (!) qu'il s'agissait d'un concours. Dans un concours, il faut par définition même essayer de se placer devant les autres, et si possible les semer - pardon pour cette évidence première ! La meilleure façon de rester coincé dans le gros peloton de queue, c'est de réciter un topos, si bon soit-il; car tous les étudiants peu cultivés, peu intelligents, peu rapides, conformistes, mal à l'aise dans l'épreuve de Culture-Gé., paresseux, fatigués ou timides (ce qui fait beaucoup de monde...) se rabattent forcément sur ledit topos. Ce qu'auraient dû se dire les candidats. Aligner par écrit le plan, les exemples et les références, les attendus et même les conclusions du dit topos, c'était, infailliblement prendre place parmi la masse des médiocres, c'était comme me demander poliment une note allant de 06 à 08/20. J'en ai donné bien plus que je ne le souhaitais (car étant, comme tout homme paraît-il, naturellement bon, j'aime à donner de bonnes notes). Mais que voulez-vous ! comment repérer une qualité, une seule petite qualité (autre que de la mémoire), dans une copie qui ressemblait exactement à des centaines d'autres, où rien, absolument rien, n'était personnel ?*

*II. Vos prédécesseurs eurent, second tort, la faiblesse de croire idiots les concepteurs du sujet. Ce libellé, ils le lurent à toute vitesse; le mot d'acte, qui ressemblait à action, les rassura vite : on était bien dans un sujet en rapport avec le thème de l'année; ce sujet était sans malice aucune, et l'on pouvait donc vider son sac de questions de cours. D'où des séries interminables de copies traitant de parole/action, de dire/faire, de l'intellectuel/l'homme d'action, voire de théorie/pratique et, disaient les cuistres, de logos/praxis. Hélas, le libellé ne portait pas sur l'action, mais sur l'acte (ce n'est pas la même chose), et même il portait sur les actes et les paroles - les paroles, au pluriel, et pas sur la parole seule. Ce double pluriel méritait d'être interrogé. Pourquoi, en effet, le jury n'avait-il pas libellé le sujet « La parole et l'action » ? Pourquoi aussi n'avait pas donné à traiter : « Les paroles et les actions », ou encore « Dire l'action » ? C'est, n'est-ce pas, qu'il voulait que l'on traitât de son sujet, pas d'un autre. Et donc, pas si idiot qu'on le pensait à premier abord, ce jury n'avait pas donné pour sujet une question de cours ! Vous qui allez travailler sur la Beauté, je vous en supplie, lisez, longuement, attentivement, les libellés des sujets, vous y trouverez toujours l'indice qu'ils ne se réduisent pas à une question de cours.*

III. Troisième faiblesse, elle aussi grossière, de vos devanciers, ils ne se sont pas souciés de la cohérence interne de leurs copies. Et pourtant, ils alléguaient souvent, sur l'action, le bon Aristote qui, vous le savez, exige d'une assertion qu'elle ne soit pas contradictoire avec elle-même, ou le bon Platon qui, vous le savez aussi, reproche aux sophistes de se complaire à soutenir tout et son contraire. Des exemples ? Dans des copies qui s'achevaient sur l'examen des rapports entre les actes et les paroles dans l'espace démocratique moderne, il était violemment contradictoire d'invoquer Machiavel et d'approuver ce qu'il avance sur l'utilité pour l'acte d'une parole mensongère. Quand on débitait un topos emprunté à Hannah Arendt sur le rôle de la parole qui, par le mythe et l'histoire, magnifierait l'acte courageux et, prétend-on, le compléterait en le rendant héroïque et inoubliable, il fallait, sauf à compromettre ce beau développement sonore, régler ce que l'on avait malencontreusement dit plus haut de cette parole si souvent traîtresse et menteuse, ainsi celle des sophistes ou de la propagande, qui sait si bien déguiser un acte en autre chose que ce qu'il fut effectivement !

IV. Toute dissertation à ce concours exige un peu de réflexion, vous vous en doutez. Ne faites donc pas avec la Beauté ce que beaucoup firent en 2008 avec l'Action : consacrer des pages et des pages à, sinon enfiler des perles, du moins collectionner des évidences premières. Faut-il démontrer aussi laborieusement qu'un homme digne de ce nom parle à bon escient et aussi agit raisonnablement ? qu'il y a des rapports entre les paroles et les actes ? qu'il est des paroles actives, agissantes, et des paroles vaines ou creuses ? qu'il ne faut pas, quand on agit, faire n'importe quoi ? C'est ainsi que se terminaient, triomphalement hélas, quantité de copies. Si le sujet sur la Beauté vous semble conduire à la jolie conclusion qu'il vaut mieux être beau (belle) et riche, que laid (laide) et pauvre, dites-vous que vous avez dû vous leurrer sur le libellé, et repartez sur autre chose d'un peu plus intéressant.

V. Enfin, ultimes conseils du vieux correcteur qui vous écrit, ne citez jamais que des exemples ou références dont vous êtes certains, pour les avoir vous-même lus, si possible dans l'original et pas dans quelque brochure. Cette année, on m'a parlé (souvent) pour Shakespeare de Hamlett, même de Hamelet, ou de Mac Beth, d'Antigone de Racine, on m'a raconté (plusieurs fois) que le Cid devait se battre en duel avec son père (d'où son terrible dilemme, bien connu...), que chez La Fontaine les souris (!) tenaient un concile (sic) pour se débarrasser du chat, que De Gaulle avait lancé son appel le 14 juin 1940, et même le 18 juin 1944, on m'a cité le positiviste Auguste Le Comte, on m'a dit que le pharmacien Coué (l'homme de la méthode) était un psychanalyste, que Sartre était l'auteur de Les Maux... Il n'est jamais honteux d'ignorer quelque chose, mais ce qui l'est, c'est de faire si mal semblant de savoir quelque chose.

Mesdemoiselles et Messieurs les étudiants, bonne année 2008-2009, avec en tête la Beauté. Dûment prévenus par mes soins, ne commettez aucune de ces fautes, bien plutôt aucune de ces sottises. Vous ferez plaisir à votre correcteur, vous aurez de bonnes notes, et je pourrai vous remercier d'avoir contribué à faire monter la moyenne de cette épreuve. À bientôt donc, et bien cordialement.

## *II. Rapport du Jury sur le sujet de 2008.*

*Lors de la réunion des correcteurs, consigne avaient été donnée par les co-présidents (philosophie et littérature) de veiller à poursuivre la hausse des moyennes; pour ce faire, deux procédés étaient recommandés : étaler très largement la notation (donc accroître l'écart-type) et noter jusqu'à 20/20 les bonnes copies méritant de se détacher du lot en position d'excellence. Les statistiques du concours disent comment cette politique a été pratiquée : pas aussi largement que les correcteurs le souhaitaient, puisque la moyenne cette année obtenue est de 09,79/20 - supérieure à celle de l'an dernier (09,25) sans doute, mais pas encore au niveau de l'honnête 10/20 qui était escompté.*

*Il n'a pas été toujours possible de donner aux candidats les bonnes notes que leur travail de l'année (sérieux en général : presque personne n'était à court d'arguments ni de références sur l'action) et leurs connaissances (une peu trop limitées néanmoins à la seule Hannah Arendt) leur auraient permis d'obtenir. En effet, comme le dit à sa façon le collègue dont la lettre figure plus haut, trop de candidats ne se résolvent pas à traiter du sujet, mais placent comme ils le peuvent, souvent de façon décousue, les questions de cours qu'ils ont mémorisées. Résultat : copies identiques, se ressemblant par le même conformisme et, plus grave, par la superficialité avec laquelle était traité ce sujet.*

*Ont été valorisées les copies qui, attentives au pluriel de : les paroles et les actes, ont décidé, par exemple, de s'interroger sur la confusion d'actes accomplis incessamment (au détriment d'actions organisées et finalisées) et sur le tohu-bohu ou la rumeur de paroles qui, disent-elles, caractérisent la société de consommation (tout le monde s'agite, tout le monde bavarde) ou risquent d'envahir l'espace démocratique (l'activisme et le trop-plein d'informations). D'autres, tout aussi intéressantes, se demandaient comment remonter de ce flux confus de paroles et d'actes à une parole pleine et sensée et à un acte permettant une action - ou bien comment empêcher la dégradation du langage humain en paroles vaines et la dissolution de l'action en actes mécaniques. D'autres décidèrent, dès l'introduction, de prendre le libellé sous un angle moral, et, articulant ensemble actes et paroles, définirent en s'aidant de Kant les conditions d'accomplissement moral des unes et des autres. Quelques-unes, et c'était original, très attentives aux deux pluriels de paroles et actes, partirent du constat phénoménologique qu'ils sont inextricablement brouillés dans notre expérience d'autrui et de nous-même, et là-dessus contestèrent les distinctions classiquement reçues entre parole et acte: pas d'acte sinon parlé, par moi et par autrui, à moi et à autrui, avant, pendant et après son accomplissement, pas de parole qui ne soit acte, qui ne se rapporte à un acte, qui ne sanctionne ni ne prépare un acte, et même aucun acte et aucune parole que l'on puisse isoler, sauf à en trahir la réalité vécue, dans la trame si complexe de la vie et de la conscience qu'on en prend. Le «et» du libellé fut donc mis en question, et de bonnes dissertations tendirent à prouver qu'une fois réglées les différences concrètes entre actes et paroles, ces deux facultés de l'homme se confondaient, soit par leurs fonctions, soit par leurs modes d'efficience, soit par leur finalité. Mais d'autres copies, réactives, décidèrent de casser la formule, et, par exemple dans le champ de la politique, de récuser au nom d'un primat des actes (et, au-delà, de l'action) la molle surabondance des paroles - ou, à l'opposé, de se plaindre de l'activisme contemporain pour réhabiliter contre lui la contemplation volontairement inactive et délibérément muette, la sagesse (de type religieux ou bouddhiste), voire pour exalter, contre les tentations d'agir sans fin par des*

*actes, cette parole, la plus performative qui soit, affirmait-on, qu'est la création poétique, ou plus globalement littéraire, voire par extension artistique.*

*D'une façon générale, il fallait avec un sujet de cette sorte trouver quelque point de vue, ici non explicitement formulé, sous lequel faire jouer ensemble les deux paramètres en cause, paroles et actes. On se condamnait aux lieux communs dès lors que l'on entendait le sujet chronologiquement, d'abord les paroles, ensuite les actes, et on tombait dans une fausse question presque absurde si l'on comprenait qu'il fallait choisir : ou bien les paroles, ou bien les actes.*

*À peine moins maladroit, car propice aux digressions (réduites le plus souvent à des questions de cours), était le plan qui, partant de l'action et se terminant par l'action, traitait des unes (les paroles) puis des autres (les actes) du point de vue de l'action et de la chronologie de ses étapes: le sujet ainsi était noyé dans un topo global sur l'action et l'on se condamnait à des généralités sur le thème.*

*Mais carrément mauvais, car artificiel à outrance, était le plan, malheureusement très pratiqué, qui consistait : 1°) à casser, au nom de la doxa moderne qu'on feignait de ratifier, tout rapport entre parole et acte, 2°) par un miraculeux (en réalité rhétorique) retournement, prouver que les paroles étaient des actes et que les actes de leur côté n'allaient pas sans paroles, et que, partant, on ne pouvait opposer ou séparer paroles et actes, 3°) à conclure par des effusions sur la complémentarité, la similitude, voire l'identité des paroles et des actes dès lors qu'ils étaient moraux, ou inscrits dans l'espace démocratique, ou rechargés en humanité, ou... n'importe quoi. Les pires conclusions étaient (outre celles qui, ne concluant rien, résumaient la démarche suivie) celles qui se félicitaient que l'homme fût à la fois un sujet parlant et un sujet agissant. Bonne nouvelle...!*

*Le jury, cette année encore, a déploré moins la pauvreté que l'uniformité de la culture des candidats sur un tel sujet. Tombaient dans les copies, toujours au même endroit, les mêmes références, parfois réduites à des slogans : outre Aristote, Platon et Descartes, H. Arendt (*La condition de l'homme moderne*), J. Habermas (*Théorie de l'agir communicationnel*), la parole performative selon John L. Austin (*Quand dire, c'est faire*), *En attendant Godot*, *Les Mains sales*, *Oblomov d'Ivan Gontcharov*, *Hamlet*, etc. Ont donc été presque systématiquement favorisées les copies qui, capables d'originalité, ou bien maniaient ces références convenues avec rigueur, ou bien fournissaient d'autres références, ou encore qui élevaient des doutes sur la pertinence d'une doctrine, reçue pourtant, qu'elles alléquaient (ainsi, ce consensus né du libre échange des paroles dans l'espace démocratique et qui, disent beaucoup de penseurs modernes, permettrait l'éclosion d'une action raisonnable : ne ressemble-t-il pas un peu aux mornes unanimités du conformisme ?) Quant aux citations, le jury rappelle aux futurs candidats qu'ils auraient intérêt à mémoriser sur la Beauté des formules qui ne risqueront pas trop de revenir dans presque toutes les copies; cette année, les correcteurs avouent s'être fatigués de trouver sans cesse le même mot de Brice Parain, la même formule de Marx, le même slogan de Sartre, le même refrain de Dalida... Comme l'a dit le poète Destouches : *L'ennui naquit un jour de l'uniformité.**

*Faut-il encore une fois prier les candidats d'éviter la juxtaposition de mini-*

développements (Tout d'abord, Ensuite, De plus, En outre, Par ailleurs, Enfin...) dont ils croient qu'ensemble ils formeront un grand développement probant, mais qui, en réalité, ne font qu'un catalogue d'assertions hétéroclites ? La chose se trouva souvent cette année à propos de la parole performative, que des candidats illustraient d'exemples étonnamment disparates, mettant tranquillement côte à côte : «Que la lumière soit, et la lumière fut», «Je déclare la session ouverte», «Je te pardonne», «À l'assaut», «Abracadabra », un dernier exemple étant souvent, curieuse parole performative, l'Appel du 18 juin 1940...! Cette propension au patchwork, elle était, et c'est plus grave, sensible dans beaucoup de plans, dont les trois points étaient si mal coordonnés entre eux que toute conclusion logique (autre que répétitive : mais alors la répétition fait davantage encore paraître le décousu de toute la dissertation) était impossible.

Plus généralement, le jury a dû cette année se plaindre de l'illogisme de beaucoup de copies. D'une part, ces manquements à la simple logique étaient le fait d'étudiants embarrassés ou paresseux, qui croyaient pouvoir récupérer ici ou là un topos, hélas pertinent en un autre sujet mais pas pour celui-ci. D'autre part, il semble que bien des candidats, par ailleurs munis de qualités, s'imaginent qu'une dissertation peut être une rhapsodie, une variation, un essai; ils se trompent, et ils eussent dû en deux ans de préparation s'informer sur l'exercice demandé.

La langue française de bien des candidats laisse à désirer : l'orthographe, bien sûr, qui a fait perdre des points à beaucoup, mais encore la syntaxe. Faute désormais fréquente, l'oubli de la particule négative ne ou n' dans les tours avec que, du genre : il n'a que ce qu'il mérite, il ne fait que parler. Faute aussi, la confusion entre l'interrogative directe (La parole est-elle un acte ?) et indirecte (Nous allons chercher à savoir si la parole est un acte - et non : la parole est-elle). Fautes de style, ces formules scolaires, ridicules dès qu'elles sont réitérées : on peut dire, on peut penser, on peut observer, etc., nous pouvons voir, nous pouvons remarquer, nous pouvons noter, etc., ces redites lancinantes des mêmes expressions revenant toutes les trois lignes, ou encore ces cascades de questions oratoires dans les introductions. Le jury rappelle, une fois encore, que ça, qui est familier, ne s'écrit pas (on écrit : cela), que ceci désigne ce qui va suivre, et cela ce qui précède. Il signale qu'une transition s'impose entre les développements, une vraie transition, c'est-à-dire logique - ce que ne saurait être le péremptoire : Il faut maintenant parler de... ou : Il convient à présent d'en venir à... (Il faut, il convient : mais pourquoi ?), ce que ne sauraient non plus être ces liens qui ne lient rien (D'ailleurs, Par ailleurs, Au reste...).

Enfin, le jury indique qu'un développement commence par une analyse ou une argumentation, pas d'emblée par un exemple ou un stock d'exemples, encore moins par le résumé abrupt d'une doctrine : les exemples viennent à l'appui du discours du candidat, et la doctrine vient l'étayer, le confirmer, l'approfondir. Ainsi il n'y a pas lieu de commencer la dissertation par une citation : le libellé même du sujet suffit, c'est de lui dont, prioritairement, il faut s'occuper, c'est lui, et lui seul, qui doit donner à penser. Car c'est une réflexion, rien d'autre, qui est exigée à cette épreuve. Elle sera pareillement exigée l'an prochain.